

Action Sociale

GT CNAS
4 juin 2020



4 juin 2020



Compte Rendu

Ce groupe de travail avait pour objet de faire un premier point d'étape « Covid-19 » sur l'action sociale à Bercy. Cette rencontre fait suite à un long silence, et pas que pendant le confinement, du secrétariat général (SG) sur l'action sociale, le devenir des associations et leur financement avec des interrogations sur des aspects budgétaires ou l'avancée du « chantier de transformation de l'action sociale » sur lesquels nous n'avons à ce jour aucune réponse.

Pour Brice CANTIN, Chef de SRH3 (en clair, les RH du SG), il n'y a pas eu de manque de dialogue social puisqu'il y a eu des audioconférences directionnelles et ministérielles sur les mesures liées au Covid-19, ainsi que des réunions CHSCT. Mais quel est le lien avec l'action sociale et les questions que nous posons depuis plusieurs mois ? **Solidaires Finances** cherche encore.

Sur l'intervention de la Cour des comptes annoncée sur l'action sociale ministérielle, il ne s'agirait que d'un contrôle « habituel », pour lequel un rapport devrait être rendu vraisemblablement à l'automne.

De manière générale, le bilan de la crise, notamment budgétaire, et les conséquences de l'épidémie de coronavirus sur les associations (ALPAF, AGRAF et EPAF) seront présentés au CNAS du 2 juillet prochain, une fois que les conseils de surveillance des associations se seront tenus, courant juin.

Solidaires Finances a demandé que les salarié.e.s de droit privé des associations touché.e.s par le chômage partiel et rémunéré.e.s à 84% puissent percevoir un complément de rémunération à 100%. Réponse : refus catégorique de la part du SG !

■ Restauration,

Les restaurants AGRAF ont désormais tous réouvert, sauf le Club à Bercy. L'application RESARESTO qui permet de réserver un créneau horaire pour accéder aux restaurants AGRAF fonctionnerait plutôt bien, et AGRAF verra si, avec le retour en nombre des personnels, les réservations restent indicatives ou si elles deviennent obligatoires, ce qui permettrait de respecter les règles de distanciation.

Au niveau des prestations, on reste pour l'instant sur des paniers repas, avec progressivement des plats chauds (des pâtes ou pizzas, mais à partir de mi-juin il y aurait des barquettes en plats chaud, à emporter ou manger sur place, sachant que si à Bercy les collègues peuvent s'asseoir dans la salle où à l'extérieur -un chapiteau a même été monté pour l'occasion, - de n'est pas forcément le cas ailleurs).

Solidaires Finances a dénoncé la qualité de la prestation qui n'a pas toujours été au rendez-vous ainsi que l'inadéquation entre le nombre de paniers repas servis et commandés, AGRAF reconnaissant ne pas être

en mesure de bien en apprécier le nombre de bénéficiaires compte tenu des circonstances. Des interpellations ont été faites à plusieurs reprises auprès notamment de la DRFIP de Paris ainsi qu'auprès du CHSCT pour qu'AGRAF prenne en compte de manière plus précise le nombre d'agents présents sur site.

Concernant le coût, AGRAF a annoncé que les paniers repas, produits en faible quantité, reviennent aussi chers qu'un repas chaud. AGRAF ne fait pas actuellement de bénéfice...

Concernant les « petits restaurants », la DGFIP a promis que la crise du Covid-19 n'aurait aucun impact sur une quelconque décision de fermeture de ces structures. La fiche produite pour le groupe de travail est très générale et ne permet pas d'avoir une vision d'ensemble de la situation des restaurants financiers et des RIA. La DGFIP couvrira les conséquences financières d'une crise qui n'est que conjoncturelle, alors que la pérennité des structures doit être étudiée sur le long terme.

.../...

.../... *Suite restauration*

Quant au marché avec NATIXIS pour les cartes Apetiz, il a été reconduit... **dans l'opacité la plus complète, sans associer les fédérations (ce qui se fait au niveau Fonction publique) ni chercher à privilégier l'économie sociale et solidaires !**

S'agissant du titre restaurant, un dispositif de déplafonnement devrait être mis en place dans le cadre du plan de relance pour le tourisme annoncé par le premier ministre le 14 mai dernier ; ce plafond serait de 38 euros et non 95 euros comme annoncé initialement. Le décret d'application de cette mesure n'a pas encore été pris.

■ Aide à la parentalité

Face aux interrogations de **Solidaires Finances** sur le choix par Bercy de l'opérateur YOOPIES, le SG y voit une solution pragmatique Pour aider les agents dans la recherche de solutions de garde d'enfants dans l'attente de la réouverture des crèches, des écoles et des centres aérés. L'Administration a donc souscrit jusqu'au 30 juin un abonnement à une plateforme dédiée pour mettre en relation des professionnels de la petite enfance et les parents recherchant un mode de garde.

Le SG a justifié son choix par une offre plus diversifiée de la plateforme sur l'ensemble du territoire.

Cet abonnement n'a fait ni l'objet d'une information préalable des fédérations syndicales (aucune information n'a été donnée sur d'autres entreprises contactées) ni d'une « mise en concurrence » car « Cerise sur le gâteau », le montant est un forfait global de 26 000€, en dessous des seuils de mise en concurrence pour la passation des marchés.

Solidaires Finances, relève le bilan mitigé de cette opération où sur 272 demandes d'accès à la plateforme, il n'y a eu que 22 contrats passés via celle-ci. L'avenir de ce dispositif est lié aux résultats d'une enquête de satisfaction à mener.

.Bref, pour **Solidaires Finances**, encore un dossier ou le SG avance caché, et avec au passage un petit cadeau à la start-up nation.

La réouverture des crèches se fait progressivement avec des règles strictes et une adaptation sans pour autant en avoir, à ce jour, une vision précise sur le plan national. Le CNAS prévu en juillet apportera des précisions sur ce point.

S'agissant du CESU, le comparatif des trois derniers mois a permis de constater une diminution des demandes de l'ordre de 30% durant la période de confinement par rapport à l'année précédente ; le bilan devra être fait ultérieurement tant par la DGAFP que par les MEF.

■ Logement

Solidaires Finances a remercié ALPAF et RLF pour la mise à disposition de logements pour des personnels de « première ligne » au plus fort de l'épidémie. 33 bénéficiaires, personnels soignants, médecins ou gardiens de nuit. Tous les logements ont été libérés à l'échéance prévue, et ont alors fait l'objet d'un protocole spécifique (72 h avant nouvelle occupation, nettoyage avec désinfection).

Concernant les collègues en difficulté financière, ALPAF invite les locataires dans cette situation à se retourner vers leurs bailleurs, lesquels proposent tous des facilités de paiement. Il est rappelé que les aides financières d'ALPAF pour des difficultés financières doivent avoir un lien avec le logement.



Concernant la loi ELAN, un point sera fait lors du conseil de surveillance d'ALPAF. Belle preuve de l'efficacité réglementaire du gouvernement, car si le décret est bien sorti en début d'année, avant de passer une convention avec un bailleur social il faut établir une convention entre ce dernier et le préfet... convention dont le modèle n'est toujours pas sorti ! Qui a dit sabotage ?

De manière générale, l'épidémie de Covid-19 n'a pas engendré de frais particuliers pour ALPAF, à jour dans le traitement des dossiers, dont le dépôt par les collègues a toutefois pu être différé avec le confinement. Seule ombre au tableau, pour pouvoir attribuer des logements l'association est tributaire de leur libération que le contexte vient perturber. Une situation compliquée à laquelle personne n'a la solution.

Vacances-loisirs

Pour les **vacances loisirs**, EPAF va bien ouvrir ces centres le 4 juillet, avec du personnel supplémentaire... L'association espère bien faire le plein de carnet de réservation !

Pour les **vacances enfants**, c'est plus compliqué... Après le rapatriement de 2 séjours de jeunes en Italie, l'annulation des séjours d'avril, puis des voyages à l'étranger, la décision sur la tenue des colonies en France devra être prise très rapidement, l'été approchant. EPAF essaye encore d'organiser des séjours cet été, même si en nombre ces séjours ne pourraient concerner en définitive moins de 1 000 jeunes, contre 4 400 « avant ».

De nombreux prestataires auxquels EPAF fait appel renoncent notamment parce que très peu de centres de vacances ont encore l'intention d'ouvrir cet été. Le problème le plus aigu concerne les transports, EPAF n'ayant pas à ce jour la possibilité de rassembler les enfants. Il faut savoir que les quelques opérateurs maintenant des séjours le font le plus souvent à l'échelle régionale, ce qui règle ce problème. EPAF est donc atypique sur ce point !

EPAF a précisé que les familles concernées par les annulations des séjours seront intégralement remboursées, y compris les frais de dossier.

Depuis plusieurs années **Solidaires Finances** revendique l'organisation de séjours pour les vacances de la Toussaint. EPAF a annoncé (si la situation sanitaire le permet) l'organisation de colonies pour les vacances d'automne... Un dossier à suivre de (très) près !



Activité du Réseau

Solidaires Finances, a demandé le relèvement du plafond des aides pécuniaires dans cette situation exceptionnelle, ainsi qu'un assouplissement des conditions d'attribution mais aussi le détail des aides accordées durant cette période

Solidaires Finances revendique également que des décisions nationales sur l'utilisation des CAL soient prises rapidement afin d'utiliser tous les crédits dans l'intérêt des agents.e.s. Le SG a d'ailleurs convenu qu'il allait falloir réfléchir à des solutions alternatives pour « optimiser » les crédits de l'année... qui ne peuvent être reportés en 2021 pour des raisons comptables.

Un point sera fait lors du CNAS de juillet sur la situation des CDAS et l'utilisation des crédits.

L'Administration a également réaffirmé que les produits sanitaires tels que les gels hydro-alcooliques et masques ne devaient pas être financés par les CAL

Enfin, le Secrétariat général a promis que l'équipement des assistantes sociales en ordinateurs portables serait une priorité dans les prochains mois, fin d'organiser le recours au télétravail dans de meilleures conditions.

En résumé, la situation est hétérogène selon la nature des prestations, comme elle l'est pour l'ensemble des activités à l'échelle du pays.

Solidaires finances estime que les éléments fournis au cours de ce groupe de travail, parcellaires et soulevant de nombreuses interrogations ne permettent pas de tirer toutes les conclusions de l'impact de l'épidémie Covid-19 sur l'Action Sociale, mais d'ores et déjà il est évident que l'action sociale ministérielle est un atout majeur pour les personnels dans de telles circonstances. Si elle a un coût elle n'a pas de prix et demeure bien une nécessité, et non un luxe qu'il convient de renforcer et d'utiliser à bon escient.

Plus que jamais, c'est le collectif qui fait notre force !